

INFORMATIONS

Steigeoises et Steigeois,

Vous trouverez ci-après un certain nombre d'informations importantes pour la vie de notre commune et pour vos démarches.

1-Remplacement temporaire de Sylvain CHARLIER

Suite à son accident, Sylvain est indisponible pour un certain nombre de semaines. Le conseil municipal a confié son remplacement, aussi longtemps que nécessaire, à Christian QUIRIN qui a accepté cette mission. Il travaillera pour la commune à raison de 69 heures par mois, environ l'équivalent d'un mi-temps.

Ses horaires de travail sont les suivants : les semaines paires, il effectuera 22,5 heures les après-midis et le samedi matin et les semaines impaires 12 heures les matins.

Angélique QUIRIN, ATSEM à l'école, chargée aussi du nettoyage des locaux du bâtiment scolaire interviendra également pour quelques heures par mois à l'entretien de la mairie.

2- Nouvelle organisation du travail

Compte tenu des contraintes administratives pour l'indemnisation de l'ouvrier communal qui utilise son véhicule personnel pour les activités de la commune, le Conseil Municipal a décidé, à l'instar des autres collectivités, d'acheter un véhicule classique d'occasion, en l'occurrence un Dacia Duster 4X4 qui sera réceptionné fin de la semaine prochaine.

Une remorque complètera cet équipement.

L'achat et l'entretien de cette voiture posent le problème du tracteur communal. La commune ne peut pas entretenir deux véhicules.

Le tracteur est peu utilisé, 625 heures depuis octobre 2013, soit en moyenne par an, jusqu'en mars 2017, à peine 180 heures.

Ce bilan ne justifie plus le maintien de cet équipement.

De plus en plus et c'est déjà le cas maintenant, nous faisons appel à des entreprises privées pour :

- Le débroussaillage : notre équipement actuel étant obsolète
- Le curage des fossés et le gros entretien des chemins ruraux et forestiers.

Concernant le déneigement des ruelles et parkings et afin d'avoir la même qualité de prestation, nous confierons cette tâche à un prestataire local qui devra intervenir rapidement.

Compte tenu de ces explications, le Conseil Municipal a décidé de vendre le tracteur au plus offrant.

L'employé communal continue à se consacrer aux tâches suivantes et la liste n'est pas exhaustive :

- entretien des bâtiments communaux, du cimetière, des cours d'école, des abords de la mairie, de la zone de loisirs, de l'espace d'Animation Rural, du ménage des locaux de la mairie
- du nettoyage des abribus et de la parcelle communale du Sacré Cœur
- de l'entretien des espaces verts de plus en plus étendus – taille, arrosage des fleurs etc -
- distribution du courrier et autres publications,

- de l'entretien courant des chemins forestiers et ruraux
- déneigement manuel des accès aux bâtiments communaux.

La commune assurera, comme d'habitude, le transport des ordures du cimetière à la déchetterie.

3- Vente du Peugeot J7

Nous avons mis en vente l'ancien véhicule mis à la disposition, à l'époque, du Corps des sapeurs-pompiers. A notre surprise, ce véhicule, ancien du Centre de Secours de Villé datant de 1979, intéressait beaucoup d'amateurs puisque nous avons des acheteurs pour 3 000 €.

4- Nouvel espace vert

Le terrain situé derrière l'église et l'école vient d'être transformé en espace vert pour le bonheur des promeneurs, des familles. Il sera agrémenté de tables-bancs. La commune y plantera des éléments importants du monument édifié par les allemands au SOLHY lors de la première guerre mondiale mis à jour lors des travaux de terrassement du parking de l'église, ancien verger communal.

Bien entendu, cet espace est interdit à tout véhicule sauf pour l'accès au transformateur d'EDF.

5- Travaux d'investissement pour 2017

Le conseil municipal a programmé les principaux travaux suivants :

- Réfection de la rue du Noir Pré, de la ruelle à côté de l'abribus de Gass dit du « rain des Chênes »
- Pose des pavés, récupérés lors des travaux d'aménagement de la place de la mairie et de l'église, autour de l'Espace d'Animation Rural
- Réfection du chemin du Vieux Bas y compris une réfection partielle de la voirie goudronnée
- Aménagement d'un columbarium.

Ces travaux seront complétés par d'autres opérations d'entretien courant.

6 – Comment obtenir une carte d'identité Nationale ?

Les pouvoirs publics viennent de supprimer un service de proximité, malgré l'opposition des maires de France, la délivrance en mairie de la Carte Nationale d'Identité. Vous trouverez ci-après les démarches à accomplir pour l'obtention de la carte. Un conseil : n'attendez pas le dernier moment.

Désormais pour refaire votre carte d'identité, vous devez vous adresser à une commune équipée d'une station biométrique, par exemple Villé, Sélestat (liste consultable en mairie ou sur internet). Les délais de délivrance vont se rallonger considérablement, il est donc primordial d'anticiper vos demandes. Il n'y aura absolument aucune possibilité de demander un titre en urgence.

Avant de vous rendre à la mairie de Villé, il y a lieu de prendre rendez-vous afin de ne pas attendre votre tour pendant des heures.

Le renouvellement est possible 6 mois avant la date d'échéance, pensez-bien à vérifier cette date et déposer une demande de nouvelle carte dans les meilleurs délais.

La pré-demande par internet est vivement conseillée : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Les formulaires sont toujours disponibles au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture au public.

7 –Collecte de textiles :

Le conteneur mis à la disposition des habitants par COLTHAB pour collecter les textiles est désormais installé dans la cour de l'ancienne bonneterie en face de la mairie.

8 – Elections Présidentielles

Le bureau de vote pour les élections présidentielles **des 23 avril et 7 mai** sera ouvert dans la salle de la mairie **de 8 heures à 19 heures.**

9 - Restauration de maquettes

André SONNEFRAUD, peintre en retraite et communément dénommé « le petit frère » a consacré une partie de son activité hivernale à la restauration de maquettes des principaux bâtiments communaux réalisées lors d'une mission dans les années 1960.

Dorénavant vous pouvez les admirer dans la grande salle de la mairie. Merci à André.

10 – Incivilités

L'Espace d'Animation Rural est à nouveau la cible de vandales qui s'amuse à endommager les vitres à coup de pierres. **Je vais contacter la gendarmerie pour une enquête.**

11 – Campagne de sensibilisation au profit de la Croix Rouge Française

La Croix Rouge a l'intention de mener une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès du grand public en porte à porte.

Cette opération aura lieu à Steige, du 15 mai au 3 juin 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile. Elle sera identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association et elle interviendra aux horaires suivants :

entre 10 h et 20 h du lundi au vendredi et de 10 h à 18 h le samedi.

Vous voudrez bien lui réserver un bon accueil.

12 – Collecte à l'école

A partir de maintenant, vous pouvez déposer à l'école, les objets suivants usagés :

- feutres, stylos, cartouches imprimante, piles et correcteurs à ruban

13 – Manifestations à venir

Dimanche 21 mai : 1^{ère} course de côte automobile dans le col de Steige

Vendredi 16 juin : Kermesse de l'école

Dimanche 18 juin : Organisation des courses cyclistes traditionnelles dans la Vallée de Villé par l'AS la Steigeoise avec départ et arrivée devant la mairie

Samedi 29 juillet et dimanche 30 juillet : Fête du village.

Je reste à votre disposition ainsi que les adjoints pour tout renseignement complémentaire si nécessaire.

Très cordialement

Le maire

Roland MANGIN